

**Conseil de quartier du Plateau
MJC A. Césaire
Le 27 Juin 2016**

Rappel : L'adresse mail des conseils de quartiers est utilisable pour les problèmes rencontrés au quotidien par les habitants.

1/ Point sur le projet immobilier de V Pierre Promotion

- V Pierre Promotion a un projet immobilier, la Résidence l'Orangerie, immeuble d'habitation et de commerces, au 207 route de Fleury. V Pierre rencontrera les habitants en septembre 2016.
 - Il s'agit d'un programme immobilier comportant des commerces en RDC et des logements aux étages. Il s'agit d'un bâtiment R+4 à l'emplacement de ROUTECO. Un parking en sous-sol, sur un niveau est prévu ainsi que des jardins suspendus.
 - Le projet concerne un terrain de 3006m² et prévoit 2600 m² de surface habitable soit 53 logements, 280m² de commerces, 102 places de parking (dont 28 à l'extérieur, 27 au RDC, 47 en sous-sol).
 - Le bâtiment aura une hauteur maximum de 15m. Les matériaux choisis pour la construction sont la pierre naturelle pour le soubassement, du PVC coloré pour les menuiseries extérieures, du zinc pour la toiture.
 - V Pierre Promotion prévoit des travaux sur 16 mois (dont 7 mois pour le gros œuvre, 8 mois pour le second œuvre, 1 mois pour les finitions et 1 mois d'éventuels aléas).
- Les travaux incluent un tri sélectif des déchets, une information au fur-et-à-mesure des riverains et une gestion des nuisances (palissade opaque sur la route de Fleury).

2/ Point sur l'Opération d'Intérêt National

- Il s'agit d'un projet d'aménagement porté par l'état (localement par le préfet de l'Essonne). Dans le cas d'une OIN, l'état est l'aménageur, conçoit le projet d'aménagement et son contenu. La ville doit délivrer les permis de construire et adapter son PLU par rapport au projet (procédure de mise en compatibilité).
 - Le projet touche la RD445, le programme n'est pas connu pour l'instant. Le schéma départemental (SDRIF) prévoit 1 million de logements en Ile de France. Le risque est la construction de logements dans une zone touchée par une absence de mixité fonctionnelle (beaucoup de logements, peu d'activités) qui ne correspond pas au PADD du PLU qui prévoit le développement d'activités économiques sur la RD445 et de moyens de transport (y compris doux). S'il y a construction de logements dans le cadre de l'OIN, la ville de Viry-Chatillon devra construire ou/et adapter des équipements, services publics. Aussi, le projet doit tenir compte des projets ANRU de la Grande Borne/Plateau et de Grigny (limitrophe) et prévoir un programme de logement en cohérence avec l'existant ou le prévu.
- Le conseil municipal s'est positionné contre l'OIN.

3/ Point sur l'entretien des espaces publics par l'EPT12 – EPT12

- Il s'agit d'une compétence qui a été transférée à l'ancienne CALE en 2006 puis à l'EPT12 (depuis le 1^{er} janvier 2016, Viry-Chatillon fait partie de l'EPT12). L'entretien des espaces publics concerne le nettoyage des voies et espaces, l'entretien des espaces verts, la collecte des déchets.
- L'EPT 12 dispose d'une équipe dédiée à la propreté des espaces publics dont 3 à 4 personnes sont affectées sur le Plateau : corbeilles, ramassage des papiers, ramassage des dépôts sauvages... Chaque semaine, l'équipe organise 3 passages (lundi, mercredi, vendredi) sur Place François Mitterrand ainsi que les rues aux alentours pour entretenir les espaces publics. Les équipes utilisent des micro-balayeuses si

besoin. En automne et au printemps, l'organisation est modifiée pour intégrer le ramassage des feuilles et le désherbage dans les rues.

- L'EPT12 fait appel à un prestataire, l'entreprise ESV pour le nettoyage et le balayage des voiries. L'entreprise utilise deux balayeuses mises à disposition. La fréquence de la prestation diffère selon les sites. Ainsi, les voies les plus empruntées sont nettoyées chaque semaine (l'avenue du commandant Barré, la Route de Fleury, la rue Jean Mermoz, la Place F. Mitterrand, Avenue Charcot, Avenue Lebas). Le nettoyage est effectué deux fois par mois pour la RN445 et l'avenue de la Forêt et du côté opposé au stationnement dans toutes les autres rues. En automne, la prestation ESV est doublée dans toutes les rues qui comptent des arbres d'alignement.

- Une équipe de 4 personnes s'occupe de l'entretien des espaces verts du Plateau. Cela concerne la taille, la tonte et le fleurissement. L'élagage est réalisé par un prestataire. A l'Automne 2016, l'EPT12 lancera un projet de replantation de certains arbres bordant la place François Mitterrand et de reverdissement de la place.

- L'EPT12 effectue la collecte des ordures ménagères le lundi et le vendredi, le ramassage des encombrants le 1^{er} mercredi de chaque mois, la collecte du verre et des emballages le jeudi, des déchets verts le 2^{ème} et 4^{ème} mardi du mois.

- Il existe un nouveau service d'enlèvement à domicile d'objets encore en bon état « Allo Récup' ». Le service est joignable au 01 69 57 84 29. Il est limité à 4 enlèvements par an (chacun d'au maximum 3m²).

- La demande de composteurs peut se faire en ligne ou en appelant le 01 69 57 80 62.

Les déchets de terre et de gravats sont à apporter directement au CTM tous les samedis matins de 8h30 à 12h (justificatif de domicile à fournir).

4/ Point sur les travaux prévus sur les espaces publics et les bâtiments communaux du Plateau par l'EPT12 et la Ville

- Les travaux de réhabilitation de la crèche Fougères (ancienne imprimerie) sont prévus. L'ouverture se fera en septembre 2017. En juillet, les marchés de travaux ont été notifiés aux entreprises.

- Rue Olivier de Serre, la deuxième tranche des travaux d'enrobés est prévue, cet été.

- Cet été, des travaux de réfection de la cour de l'école Maternelle Erable sont prévus. Le coût total est de 80 000 euros.

- Il va y avoir l'installation de points d'apports volontaires au Plateau. Il s'agit d'un projet porté par le SIREDOM (qui finance) au niveau du gymnase Allende, de la route de Fleury (à côté du Point P).

5/ Tour d'horizon des préoccupations des habitants

- Aux 3F, des habitants, membres du conseil citoyen, estiment que les diagnostics n'ont pas permis de mettre suffisamment en avant le manque de sérieux de la gestion des immeubles (poubelle brûlée cachée).

- Des bus font marche arrière avant de tourner entre la RD445 et la rue du fournil au Plateau, ce qui est dangereux pour les autres usagers.

- Il y a des dépôts sauvages de déchets. Certains ont été signalés et donc enlevés. L'EPT12 nous informe qu'un employé de l'EPT12 a pour mission d'enlever les dépôts sauvages en dehors des collectes classiques.

- Au 9 avenue Guillaumet, la façade de la boulangerie (bâtiment 3F) est noircie. Il s'agit d'un problème récurrent.

- Une habitante nous informe qu'au niveau du carrefour RD445 et de la RN7, les voitures ne laissent pas passer les autres usagers venant de l'impasse de la gare. La synchronisation des feux et la circulation sera repensée dans le cadre de l'étude du projet du pôle gare.
- Le parking de la rue Keller est abîmé et présente des nids de poule. Il s'agit d'un parking appartenant à la copropriété, c'est à elle d'intervenir.
- On note la présence gênante de pigeons au Plateau. Certains bailleurs mettent en place des dispositifs. Exemple : installation prévue de pigeoniers par l'OPIEVOY.
- Les premiers branchements de la fibre optique seront faits en 2017. Il y a des réunions de travail entre les équipes municipales et SFR en ce moment, en Juin 2016.

Adresse mail des conseils de quartiers : conseils.quartier@viry-chatillon.fr